

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RISQUES SPECIFIQUES : Sans classement

RODICLAC

Glu en tube pour utilisation sur surfaces
Cartonnées.

1 - IDENTIFICATION

Désignation commerciale : **RODICLAC**

PROTECTA S.à.s.
ZA St Louis N° 10
B.P. 02
84250 LE THOR

TEL =04 90 02 16 20 FAX =04 90 33 73 90

2 - INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

- Glu transparente composée de poly et isobutènes (polymères d'hydrocarbures)
N° CAS 9003-29-6

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Risque de salissures à base de glu.
Ne pas laisser les produits à portée des enfants.

4 - DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE :

Contact avec les yeux = rincer abondamment les yeux avec de l'eau et utiliser éventuellement une gaze sèche pour capter les résidus de glu.

Contact avec la peau = se laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- Température d'auto-inflammation : > 150°C
- Produits de combustion nocifs par inhalation
- En cas d'incendie, utiliser comme moyens d'extinction : neige carbonique, sable.
- Se consume lentement.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Répandre sable ou chaux pour faciliter le ramassage.

7 - PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, d'EMPLOI et DE MANIPULATION :

Stocker hors de portée des enfants et des animaux domestiques
Conserver le produit dans son emballage d'origine
Ne pas stocker à des températures > 55 ° C.

8 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Sans objet

9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES :

Produit visqueux 3 500 CST- 115 000 CST à 40° C
Poids spécifique 0.750 g/cm³
Point d'inflammabilité > 150° C
Inodore.

10 - STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ :

Sans objet

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Irritant pour la peau et les yeux par contact prolongé.
Produit de combustion nocif par inhalation.

12 - INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES :

Corps solide sans matière active.
Protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts
N'est pas soluble dans l'eau.

13 - INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITÉS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :

Par incinération ou par enfouissement.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Sans objet.

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

Produit non soumis à homologation.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

- La glu se nettoie au diluant
- Sur animaux, en cas de contact accidentel, nettoyer avec du diluant (White spirit) la partie engluée. Utiliser éventuellement des cendres et du sable pour limiter l'adhésion de la glu.

09/04